# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 et 449)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503.17

ABONNEMENT ANNUEL 15 F


Supplément n° 1 au Bulletin n° 58 de juillet 1965.-

## INFORMATION.-

## POMMES DE TERRE

### MILDIOU

Dans les régions où depuis fin juin, début juillet les pluies ont été importantes (en particulier dans les départements du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme) il est conseillé d'effectuer un traitement dès que possible sur les variétés sensibles, dans les cultures non destinées à être arrachées prochainement.

Si dans les prochains jours les précipitations actuelles persistent, se généralisant, le traitement devra être étendu aux secteurs non visés ci-dessus.

S'il y a lieu, ajouter un produit pour traiter en même temps contre le Doryphore.

Clermont-Ferrand, le 16 juillet 1965

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.


Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur Gérant : L. BOUIX.





Tirage n° 557 du 16 juillet 1965 - 2.000 exemplaires - Abonnement 1965
Expédition n° 14